

PROCHE,
ACTIF,
humain !

SNAP



CSEC
Comité Social et
Economique Central

RÉUNION DU 3 JUIN 2026

1er point à l'ordre du jour de la réunion

- Consultation sur le projet d'évolution de l'organisation de la DG et de la DGA TECH

ÉVOLUTION DE L'ORGANISATION DE LA DG ET DE LA DGA TECH

1. Contexte et objectifs de la réorganisation

Une évolution dans la continuité des transformations engagées

- Poursuite de l'évolution de l'organisation afin de renforcer la gouvernance du système d'information.
- Fin du projet OSIRHIS : le SI RH sort du mode projet et rejoint une organisation cible plus classique.
- Volonté de clarifier les responsabilités et d'assurer une meilleure séparation des pouvoirs.

Un contexte marqué par l'augmentation des risques cyber

- Multiplication des cyberattaques visant les administrations.
- Augmentation du nombre d'utilisateurs connectés au SI et élargissement de la surface d'exposition.
- Nécessité de renforcer le pilotage de la cybersécurité et de clarifier les rôles de chacun.

2. Évolution de la gouvernance de la cybersécurité

Transfert de la fonction RSSI

Objectif : séparer clairement :

- La définition et le contrôle des règles de cybersécurité.
- La mise en œuvre opérationnelle des dispositifs de sécurité.

Bénéfices attendus

- Renforcement de l'indépendance du contrôle.
- Clarification des rôles et responsabilités.
- Meilleure visibilité institutionnelle.
- Équilibre accru des pouvoirs au sein de l'établissement.

Une responsabilité collective

La cybersécurité concerne l'ensemble de l'établissement :

- DGA TECH et équipes de développement.
- Métiers et Product Managers.
- Réseau et fonctions support.
- Tous les collaborateurs.

Vos élus CSEC

Laurent MERIQUE

laurent.merique@francetravail.fr

Isabelle DE OLIVEIRA

isabel.de-oliveira@francetravail.fr

Maryvonne HO SACK WA

m.ho-sack-wa@francetravail.fr

Laurence THIREAU

laurence.thireau@francetravail.fr

Frédéric PICHON DE BURY

fred.pichondebury@francetravail.fr

Myriam SURLEMONT

myriam.surlemont@francetravail.fr

Votre Représentant syndical SNAP

Jean-Luc MIRAGLIA

jl.miraglia@francetravail.fr

PROCHE,
ACTIF,
humain !

Syndicat National du Personnel de France Travail

syndicat.snap@francetravail.fr



Je scanne, j'adhère !

SNAP



RÉUNION DU 3 JUIN 2026



Le pilotage au niveau de la gouvernance favorisera une meilleure sensibilisation et une implication renforcée de l'ensemble des DGA.

3. Réorganisation des activités SI et Data

Intégration du SI RH à la DGA TECH

- La DGA RH était la seule direction disposant d'une équipe SI dédiée au projet OSIRHIS.
- Le projet étant désormais terminé, l'ensemble de l'équipe SI RH est transféré à la DGA TECH.

Évolution des activités Data

- Le transfert des activités Big Data suit la même logique de regroupement des expertises.
- Le pilotage des données sociales est dissocié du SI RH et reste à la DGA RH. Son positionnement dans cette direction sera précisé dans le futur organigramme de la DG
- Les chaînes de valeur restent le cadre privilégié pour organiser les projets et favoriser le travail collectif.

4. Accompagnement des collaborateurs

Principes de transfert

- Transfert d'équipes complètes, management inclus.
- Maintien des collectifs de travail pour faciliter l'intégration.
- Aucune mobilité géographique imposée.
- Maintien du niveau de rémunération, y compris la compensation liée à la prime de transport.

Dispositifs d'accompagnement

- Entretiens individuels avec les managers de départ et d'arrivée.
- Webinaire d'information en juin avec session de questions-réponses.
- Possibilité d'un accompagnement RH individualisé pour les situations particulières.

Retour d'expériences

Les enseignements des précédents transferts ont permis :

- D'identifier les bonnes pratiques à pérenniser.
- De renforcer l'accompagnement et la communication.
- D'améliorer la compréhension des évolutions organisationnelles.

Questions SNAP

- Quelle est la finalité de la centralisation de l'OSEEP (Observatoire Statistiques Etudes Evaluations et Prospective) autour de l'Observatoire du marché du travail ?
- À quelle direction sera rattaché le Département Études et pilotage après le transfert de la Direction transformation digitale et données RH vers la DGA TECH ?
- Qu'est-ce qu'on entend par « Mission » dans l'organigramme présenté ?
- Concernant les transferts DG / DGA TECH :
 - Combien de mobilités professionnelles sont prévues ?
 - Quelles évolutions de métiers sont envisagées ?
 - Quels accompagnements sont prévus pour les agents concernés, notamment en cas d'évolution professionnelle non souhaitée ?
 - Quelles conséquences en matière d'accords OATT, de télétravail, de contrat de travail ?
 - Les missions temporaires ne se substituent-elle pas à des mouvements ?
 - Les agents SI RH conserveront-ils leur orientation métier RH ?
- Qu'entendez-vous quand vous évoquez : C'est celui qui sait qui fait ! Comment on sait qui fait ? Cela peut aussi conduire à personne ne fait ?





RÉUNION DU 3 JUIN 2026

CSEC

Comité Social et
Economique Central

Réponses de la Direction

Sur les « missions » figurant sur l'organigramme

Les mentions « mission » correspondent à des missions au sens projet et non à des dispositifs relevant de l'article 25 de la convention collective. Elles concernent notamment des agents ayant accepté temporairement une mission faute de poste équivalent à la DGA TECH.

Sur les transferts DG / DGA TECH

Lieux de travail :

- Les lieux de travail avant/après resteront les mêmes (pas de changement de lieu géographique). La Direction a fait au mois de janvier des lettres d'information à destination des personnes et il est bien précisé que leur lieu habituel de travail restera là où ils sont. Par exemple, les personnes qui ont rejoint la DG au mois de janvier sur la RSE et qui était précédemment à la DGA TECH à Pessac sont restées géographiquement à Pessac.

Transfert des départements et positionnement :

- L'équipe en charge du pilotage des données sociales est satisfaite de rester rattachée à la DGA RH. Son positionnement précis dans le futur organigramme de la DG sera présenté lors de la consultation du CSE du siège. Le dossier de réorganisation sera complété à l'issue du dialogue social et des consultations des différentes instances.
- Les activités actuellement exercées au sein du département SSI de la DGA TECH seraient transférées à la DG (Direction de la cybersécurité) avec l'ensemble des effectifs concernés, management inclus.

L'organisation de la Cybersécurité repose sur quatre piliers :

- ✓ La gouvernance, chargée de définir le cadre de sécurité, les normes applicables adaptées aux enjeux de l'établissement et les contrôles de conformité notamment de vérifier la conformité au cadre des applicatifs qui sont déployés ;
- ✓ Le pilotage et le compte-rendu sur la question du cyber score, des ISSP, des différents tableaux de bord pour assurer le suivi des indicateurs de sécurité et l'information des parties prenantes internes et externes sur les enjeux SSI et assurer un rôle de conseil.
- ✓ L'évaluation, comprenant les audits, contrôles et actions de détection des vulnérabilités et d'exploration de la menace Cyber.
- ✓ L'accompagnement, visant à diffuser la culture cybersécurité, à accompagner le réseau Cyber (relais sécurité, les RSSI) et à responsabiliser chacun des périmètres de la DG jusqu'au niveau le plus fin dans les agences.

La Direction a insisté sur la nécessité de maintenir des liens étroits entre la Direction de la cybersécurité et la DGA TECH afin d'assurer une coopération fluide entre les équipes chargées de définir les règles de sécurité et celles chargées de leur mise en œuvre opérationnelle.

Volet RH :

- Sur les missions temporaires, elles s'expliquent parce qu'aujourd'hui, les agents ont accepté d'aller sur une mission faute de poste équivalent à la DGA Tech. Une solution pérenne est actuellement à l'étude.
- Les collaborateurs transférés se verront proposer des entretiens individuels avant le changement d'établissement qui permettront d'identifier les situations particulières et les éventuels impacts (télétravail, travail de proximité, etc.). Il est prévu la désignation future d'un interlocuteur identifié pour les agents concernés. Dans le document d'évaluation des risques, la DG a identifié des éléments de risques qui seront accompagnés.
- Un webinar collectif expliquera les conséquences du rattachement à un nouvel établissement et les accords applicables.
- Des points hebdomadaires seront faits entre les RH de la DG et de la DGA TECH pour avancer de concert qui se feront jusqu'à l'effectivité de la mise en œuvre de l'évolution de l'organisation.
- Les agents de la DGA Tech ont un accord spécifique pour une prime de transport. Elle sera maintenue dans la rémunération avec une ligne fermée dans le bulletin de salaire (garantie de rémunération annuelle).





RÉUNION DU 3 JUIN 2026

CSEC

Comité Social et
Economique Central

Sur les évolutions métiers et le maintien des expertises

- La Direction a précisé que les activités et les expertises demeureraient inchangées dans le cadre de la réorganisation. Les équipes SI RH continueront notamment à assurer la gestion d'Osiris. Les spécialistes de la cybersécurité conserveront leurs missions actuelles et les experts DATA poursuivront leurs activités.
- Les éventuelles évolutions professionnelles relèveront davantage des éventuelles transformations technologiques ou réglementaires affectant les métiers dans les années à venir que de la réorganisation elle-même.

Sur le principe « Celui qui sait fait »

La Direction précise qu'il s'agit de ce qui relève de la compétence de chaque direction. Les activités doivent être réalisées par l'entité disposant de l'expertise correspondante. Ainsi, les compétences relevant de la DGA TECH restent exercées par la DGA TECH, tandis que les expertises métiers demeurent portées par les équipes concernées.

Sur le dialogue social

La Direction a indiqué que le document présenté constitue une phase d'information destinée à être enrichie. Des compléments seront apportés à l'issue des consultations des différents CSE (siège et DGA TECH) et au regard des remarques formulées par les élus du CSEC.

